Le Printemps des cimetières

Rendez-vous au cœur des jardins de pierre...

Le Printemps des cimetières

Dossier de partenariat

Patrimoine AURHALPIN

Fédération régionale des acteurs du patrimoine d'Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Présentation - 3

Les chiffres - 5

Nos projets - 6

Nous soutenir - 7

Contact - 8

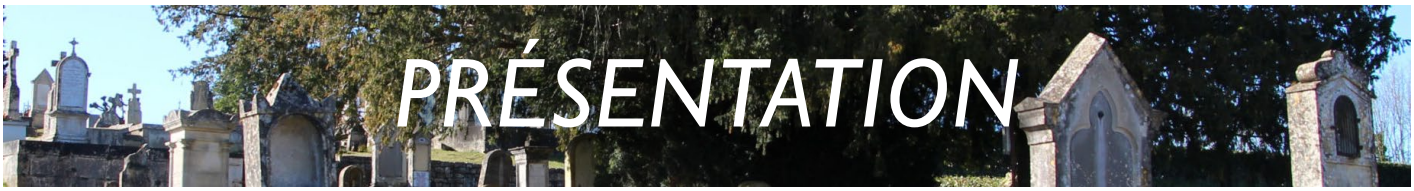

PRÉSENTATION

Qu'est-ce que le Printemps des cimetières ?

Initié par Patrimoine Aurhalpin, le *Printemps des cimetières* est le seul événement national dédié à la **découverte du patrimoine funéraire**.

Il se tient tous les ans au mois de mai ; les organisateurs (associations, collectivités, musées, offices de tourisme, guides professionnels, entreprises, ...) sont invités, le temps d'un week-end commun, à proposer des animations pour révéler au grand public les richesses des cimetières. Les thèmes abordés et les animations proposées sont très variés : **découverte de l'histoire locale** à travers les personnalités inhumées, **valorisation des savoir-faire** avec la découverte de monuments funéraires, **explication de la symbolique** et des rites funéraires grâce aux ornementations et gravures, observation et **sensibilisation à la biodiversité** dans les cimetières, **initiation à l'archéologie** et aux rites funéraires anciens, ...

Comment l'événement est-il né et qui l'organise ?

Le *Printemps des cimetières* a été **créé en 2016** par la commission Patrimoine funéraire de **Patrimoine Aurhalpin**. D'abord organisé en Auvergne-Rhône-Alpes, l'événement a pris **une ampleur nationale** au fil des éditions en rencontrant un succès grandissant. **Le nombre d'organisateurs et de visiteurs est en constante hausse**. Cela prouve donc l'intérêt du public pour ce patrimoine.

Patrimoine Aurhalpin **coordonne l'événement** au niveau national (choix des dates et du thème, lancement et centralisation des inscriptions, gestion du site internet et des réseaux sociaux, ...) et **prend en charge l'ensemble de la communication** (création d'un visuel commun, réalisation des différents supports de communication, diffusion et communication autour de l'événement).

Nos mécènes et partenaires

L'événement est **soutenu par deux mécènes**, dont le soutien financier nous permet de réaliser les documents de communication mis gratuitement à disposition des organisateurs (affiches, flyers, kit numérique, ...).

CSNAF
les industriels de l'art funéraire

Mécène du *Printemps des cimetières* depuis 2019

barthélémy
BRONZE

Mécène du *Printemps des cimetières* depuis 2018

Nous avons également **tissé des partenariats**, avec des médias ou auprès d'acteurs impliqués dans le domaine du patrimoine funéraire, pour donner plus de visibilité à notre action.

Geneanet

funéraire MAGAZINE

Résonance Funéraire

Enfin la fédération Patrimoine Aurhalpin est **soutenue pour l'ensemble de ses actions** par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment au travers de conventions triennales depuis 2006.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Recto du flyer de l'édition 2021

déplacement.

Découvrez la richesse du patrimoine funéraire !

Geneanet s'associe cette année à l'opération "Le Printemps des cimetières" organisé du **21 au 23 mai** et vous invite ainsi à participer à l'une des visites ou animations organisées dans de de nombreux départements français. L'occasion de découvrir ou redécouvrir la richesse de ces lieux de mémoire.

- Découvrir la carte des animations

Merci pour votre participation !

Le Printemps des cimetières

Rendez-vous au cœur des jardins de pierre...

Organisation du 11ème week-end «Sauvons nos tombes» par Geneanet aux même dates que le *Printemps des cimetières*

LES CHIFFRES

39 **départements représentés lors de l'édition 2021** de l'événement. C'est presque deux fois plus par rapport à 2019, où on comptait 21 départements représentés. L'événement confirme donc son ampleur nationale tout en poursuivant son développement

Plus de **120** **animations proposées** pour faire découvrir au grand public le patrimoine funéraire : visites guidées, lectures, spectacles, supports de visite libre, concerts, ...

117 **cimetières/sites funéraires participants** pour l'édition 2021. Un chiffre en hausse par rapport à 2019, avec une grande diversité : nécropoles militaires, cimetières ruraux, cimetières paysagers, sites archéologiques, églises ou chapelles funéraires, ...

Déjà **6** **éditions organisées depuis 2016** avec un réseau d'organisateurs fidèles à l'événement, qui deviennent de véritables ambassadeurs locaux permettant de toucher de nouveaux acteurs.

NOS PROJETS

Améliorer l'expérience organisateur et visiteur

Le succès grandissant de l'événement, auprès des organisateurs comme du public, implique de **déployer des moyens plus importants et de se doter d'outils plus performants** pour améliorer leur expérience.

Du côté des organisateurs, nous souhaiterions **améliorer le processus d'inscription** en ajoutant des fonctionnalités au formulaire OpenAgenda (ajout de pièce jointe, type d'animations, ...). Cette solution, utilisée par le Ministère de la Culture pour les événements nationaux comme les Journées européennes du patrimoine par exemple, offre de nombreux avantages : modification des données par les organisateurs, possibilité d'export de coordonnées, facilité d'utilisation, ...

Nous voudrions faire **appel à un développeur web** pour proposer une carte interactive et un programme plus simples à consulter et mieux conçus pour le public (filtre par département, possibilité d'exporter le programme sous différents formats, ...), et qui mettrait également plus en valeur les animations proposées par nos organisateurs.

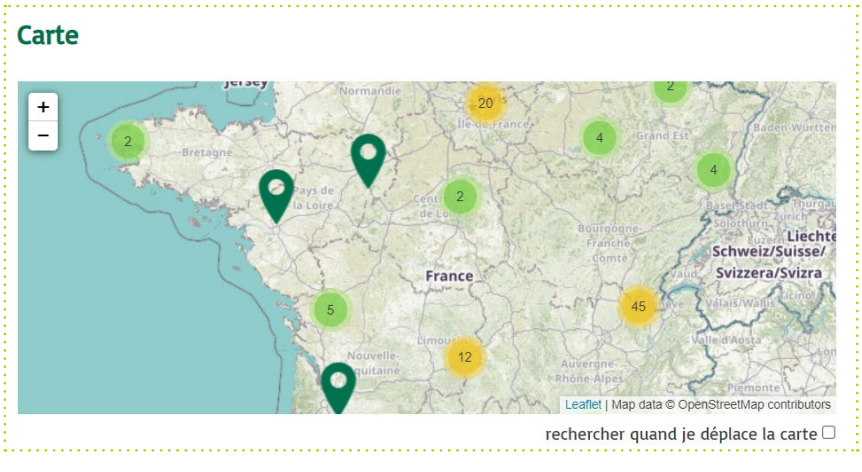

Exemple du programme disponible sur le site internet pour l'édition 2021

Développer l'événement à l'étranger

Outre le territoire national, le *Printemps des cimetières* fait également des émules dans d'autres pays européens. Notre souhait est de **superviser le développement de l'événement** dans ces autres pays, en s'appuyant sur des référents locaux.

Pour cela nous avons déposé la marque *Printemps des cimetières* à l'échelle européenne. Un travail de prospection et de prise de contact devra ensuite être engagé pour rencontrer les différentes structures intéressées. Nous souhaitons également **nous investir au sein des réseaux européens** en participant à des colloques et des conférences et en rejoignant des projets bénéficiant de fonds européens. Dans cette optique, nous avons été retenus pour intervenir lors de la conférence annuelle de l'*Association of Significant Cemeteries in Europe*, en novembre.

Renforcer notre communication

Nous souhaitons **renforcer le rayonnement de l'événement** sur le territoire national, notamment par le biais d'une campagne d'affichage mais aussi par le développement de nos relations presse.

Nous disposons de relais important au niveau local, l'objectif est maintenant de **se faire connaître auprès des médias nationaux** afin d'acquérir une meilleure couverture médiatique, en amont pour capter de nouveaux organisateurs, puis au moment de l'événement pour toucher plus de visiteurs.

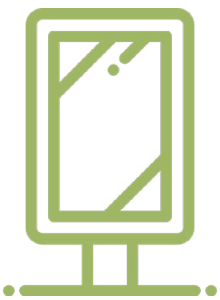

NOUS SOUTENIR

Pourquoi nous soutenir ?

Patrimoine Aurhalpin propose aux entreprises, institutions, médias, ... de **soutenir l'événement et d'investir dans son développement**. Il s'agit pour vous de :

- **Bénéficier d'une forte visibilité** grâce à nos supports de communication, notre site internet et nos réseaux sociaux ;
- **Participer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine** local ;
- **Soutenir un événement en pleine expansion** dans un domaine qui intéresse de plus en plus ;
- **Faire connaître votre structure** auprès de différents publics (organisateurs et visiteurs).

Le mécénat

Patrimoine Aurhalpin est une **association loi 1901 reconnue d'intérêt général**, ce qui permet à ses mécènes de bénéficier d'une **déduction d'impôt à hauteur de 60%** de leur don, dans le cadre de la loi sur le mécénat d'entreprise. Ainsi **un don de 2 000€**, correspondant à la création d'une carte interactive sur le site de l'événement, **revient à 800€ après déduction fiscale**.

Il peut s'agir d'un mécénat : **Financier,** qui permet d'assurer l'organisation de l'événement d'une manière générale ; **ou de Compétences**, qui consiste à mettre à disposition de l'association des moyens, produits ou services.

Les contreparties accordées aux mécènes ne doivent pas excéder 25% du montant du don. Le cas échéant, il s'agit d'une opération de parrainage qui ne répond pas au même régime fiscal.

Le partenariat

C'est un autre moyen de soutenir l'événement, sans valorisation financière. Cela prend généralement la forme d'une **communication autour de l'événement** (diffusion des actualités dans votre réseau, relais sur les réseaux sociaux, ...) afin d'élargir notre audience.

Le partenariat peut aussi se matérialiser par la **rédaction d'une fiche pratique** pour alimenter les ressources disponibles sur le patrimoine funéraire ou par l'**organisation conjointe d'une manifestation** pour donner plus d'impact à l'événement. Il se définit avec la structure, pour s'adapter à ses spécificités.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous afin de définir ensemble votre collaboration au développement du *Printemps des cimetières*.

CONTACT

Contactez-nous

Pour toute information complémentaire et pour échanger sur un éventuel partenariat, **n'hésitez pas à nous contacter :**

Patrimoine AURHALPIN
Fédération régionale des acteurs du patrimoine d'Auvergne-Rhône-Alpes

Aude Thevenon, chargée de mission

- 04 72 41 94 47
- chargedemission@patrimoineaurhalpin.org
- Fort de Vaise - 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry 69009 Lyon

Patrimoine Aurhalpin, association loi 1901, **œuvre à la mise en réseau des acteurs du patrimoine** en Auvergne-Rhône-Alpes (publics et privés, personnes physiques et morales, professionnels, ...) **et à la valorisation de tous les types de patrimoine**. Pour cela, Patrimoine Aurhalpin anime des commissions thématiques ; édite des ouvrages et des guides ; propose des journées d'étude et des rencontres ; et organise le concours des Prix aurhalpins du patrimoine.

Plus d'informations : www.patrimoineaurhalpin.org

Les réseaux sociaux de l'événement

Sur Facebook : @Printempsdescimetieres

Sur Twitter : @p_cimetieres

Sur Instagram : @printemps_des_cimetieres

Et : www.printempsdescimetieres.org

Crédits : Icônes provenant de flaticon.com réalisées par Freepik et prettycons - Cimetière marin de Sète - Cimetière de Saint-Rambert à Lyon